

# *Vivre* **À BENON**

BULLETIN MUNICIPAL #2

Commune  
de **BENON**



Les portes du Marais poitevin

Belle ambiance, le vendredi 2 juin,  
Rue des Gentilshommes et des Capucines  
pour la Fête des Voisins,  
tout y était, jusqu'au tee-shirt. Bravo !



**la fête  
des  
voisins**



## SOMMAIRE

Retour en images	P. 4
Budget 2023	P. 6
Travaux - Sécurité - Aménagements	P. 8
Plan Communal de Sauvegarde	P.10
Enfance - Jeunesse - Scolaire	P. 12
Bien vivre ensemble	P. 14
CCAS	P. 15
Bienvenue à...	P. 16
Culture & patrimoine	P. 17
Vos associations	P. 17
Agenda	P. 20

MAIRIE DE BENON  
Rue Château Musset  
17170 Benon  
05 46 01 61 48  
mairie@benon.fr

SUIVEZ-NOUS SUR :  
[www.benon.fr](http://www.benon.fr)



Directeur de la publication :  
Christophe VINATIER

Rédaction :  
La commission communication  
& les contributeurs associatifs  
Photos : Thierry Laporte, DR  
Mise en page :  
Sophie MORISSON-TANSINI  
Impression : IRO imprimeur  
Tirage : 800 exemplaires  
Juin 2023

# l'édito



Chères Benonaises, chers Benonais,

Suite aux événements sismiques récents que nous avons vécus, je vous écris un deuxième édito bien particulier. De nombreuses communes de la CDC ont été impactées ; tout particulièrement La Laigne, Cram-Chaban et la Grève-sur-Mignon. Un nombre important d'habitations ont été durement touchées, laissant de nombreuses familles dans la détresse. Nous sommes prêts à relever ce défi ; la solidarité qui s'organise déjà au sein des 20 communes de la CDC, en collaboration avec les services de l'État, en est une preuve (*voir page 11*).

Concernant notre commune, malgré cette triste actualité, nous continuons à travailler sur des projets qui nous tiennent à cœur.

La fête de la musique nous a permis de nous divertir malgré la situation. Je remercie infiniment Le Comité des fêtes, sa présidente Sylvie Rocheteau et tous ses membres, notre restaurant le SAINBOL, notre pizzaiolo FIOR DI PIZZA, ainsi que toute l'équipe municipale. Sans vous cette soirée n'aurait pas été la même !

Un autre projet important est la réorganisation de l'école primaire de Benon. Cette promesse de campagne sera effective dès la rentrée scolaire de septembre 2023/2024.

J'en profite pour vous informer de la création d'une nouvelle association de parents d'élèves pour notre commune : «Les Lutins de Benon».

Je terminerai en remerciant une nouvelle fois l'ensemble de l'équipe municipale pour le travail quotidien et l'investissement qui nous permettent d'avancer au mieux dans tous nos projets.

Le Maire  
Christophe VINATIER

## Retour en images

La cérémonie  
de commémoration  
du **8 mai 1945** s'est déroulée  
au Monument aux Morts,  
Cimetière de Benon.



### Commémoration **19 Mars 1962** :

Depuis la loi du 6 décembre 2012, le 19 mars a été institué journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Le 19 mars est le jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

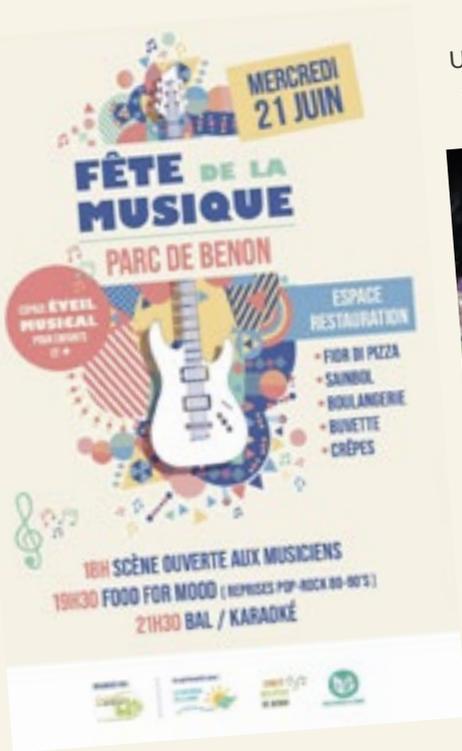
Cette année, cette cérémonie se déroulait à la Laigne au monument aux morts en présence des anciens combattants .

Monsieur Pelletier, maire de la Laigne a remis la médaille commémorative à **M. Jacques Maréchaud**, habitant de Benon.

Les anciens combattants et deux conseillers municipaux de Benon participaient à ce souvenir.



Une belle réussite pour l'édition 2023  
de la **fête de la Musique** !  
Un grand merci au Comité des Fêtes et à tous  
ses bénévoles, Au Sainbol et à Fior Di Pizza,  
ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe municipale.



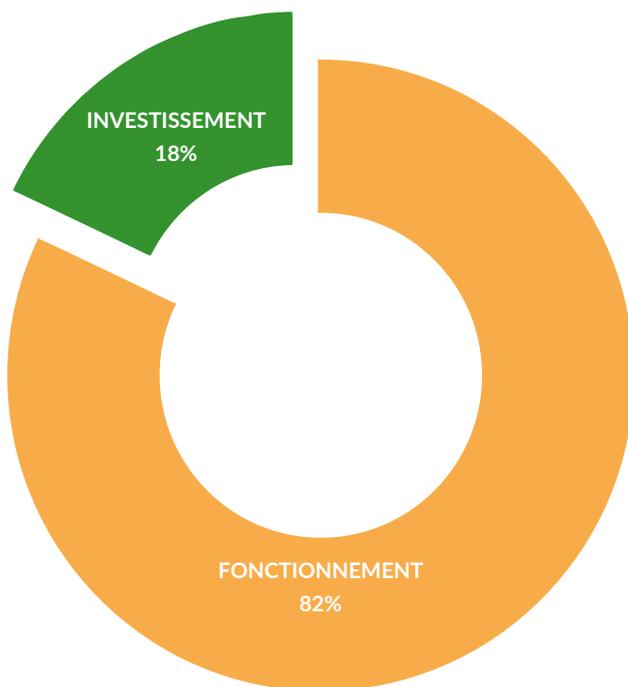
*Jacques ROCHETEAU s'est éteint à l'âge de 91 ans.*

*C'est une figure emblématique de notre commune qui nous a quitté.*

*Il fut agriculteur, sapeur-pompier pendant de longues années, et aussi un ancien combattant de l'Armée Française.*

*Il était également très investi dans le milieu associatif local lors de la création du Comité des fêtes, ainsi que dans la vie politique de notre belle commune de Benon en ayant été Conseiller Municipal et Adjoint au Maire pendant de longues années.*

## LE BUDGET 2023 DE BENON S'ÉLÈVE À 1 782 959 €



La dissolution du SIVOS et la reprise totale de la gestion de l'école engendrent pour la commune plus de frais de personnel dans le budget de fonctionnement. De nombreux investissements ont ou vont être faits pour l'école pour l'année à venir, afin de pouvoir accueillir correctement tous les enfants de Benon de la Petite Section au CM2.

Au niveau de la fiscalité, le conseil municipal a voté le maintien des taux.

*Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter les comptes rendus des conseils municipaux disponibles sur le site internet de la mairie ou directement en mairie.*

## TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX

<b>SALLE DES FÊTES :</b>	Particuliers et associations extérieurs à la commune	Habitants de Benon
Location demi-journée	150€	80€
Location une journée	400€	200€
Location deux jours	550€	230€
Locations aux jeunes de 16 à 18 ans		80€
Caution	500€	

**BIBLIOTHÈQUE** : Adhésion gratuite pour tous

**CIMETIÈRE** : Ces tarifs sont réservés aux familles de la commune y compris les ascendants et descendants.

Concession simple perpétuelle : 160 €

Colombarium : pour 15 ans : 350 € / pour 30 ans : 600 € / annuelle : 50 €

La dispersion des cendres dans le jardin du souvenir est gratuite.

## HORAIRES DE LA MAIRIE

**LUNDI, MARDI, JEUDI : 10h → 12h & 14h → 17h**

**VENDREDI : 10h → 12h & 14h → 16h30**

**1<sup>er</sup> & 3<sup>e</sup> SAMEDIS du mois : 9h → 12h**

*(fermée le MERCREDI)*

**RDV & PERMANENCES :**  
**05 46 01 61 48**

*En bref :*

## SÉCURITÉ

**Formations** obligatoires et remise à niveau des **agents techniques** : formation aux **gestes premiers secours** et à la **manipulation extincteurs**.

**Equipement EPI** (Equipement de Protection Individuelle) des agents.

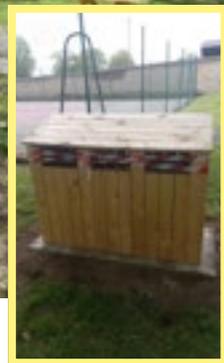
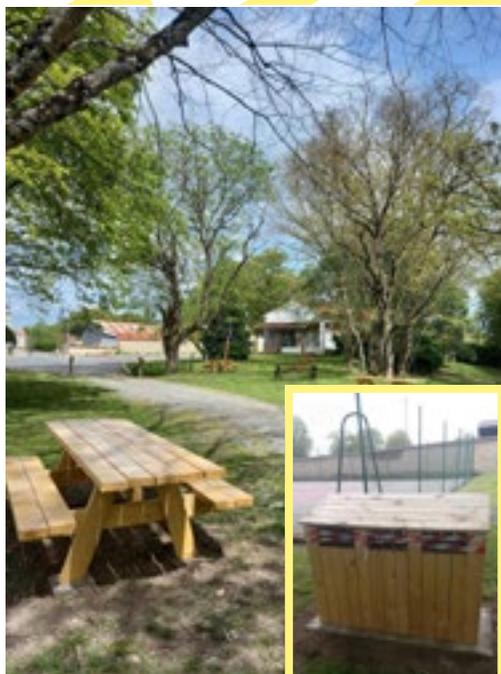
Achats de **trousses de premiers secours** pour l'école, la cantine, la mairie et le périscolaire.

**Réparation en cours de la sirène d'alerte** à la population au dessus de la salle des fêtes dans le cadre du PCS (Plan Communal de Sauvegarde)

**Vérification postes incendie** dans tous les bâtiments communaux

Mise à jour du contrat de **dératisation**

**Nettoyage complet de la hotte** de la cuisine de la salle des fêtes



**AMÉNAGEMENT** des bureaux du **secrétariat** de la mairie, par les agents des services techniques.

Dans le cadre des économies d'énergie, tous les **éclairages intérieurs des bâtiments communaux ont été changés en LED**.

Il reste encore **70 lampadaires extérieurs** dont il faut changer les ampoules. Nous attendons le devis de la SDEER (Syndicat Départemental d'Electrification et Equipement Rural).

**Installation d'une antenne wifi** publique dans la salle des fêtes .

## TRAVAUX

8 tables en bois de pique-nique sont venues embellir le parc pour le plus grand bonheur de tous : trois tables carrés, dans un esprit moderne, quatre tables rectangulaires accessibles PMR et les poussettes et une table près du terrain de pétanque.

N'oublions pas nos trois jolies poubelles de tri, qui étaient plus que nécessaires.

Tout cela réalisé « made in Benon » par la société Bois de Fer.

## PROJETS VOIRIE À VENIR :

Aménagement Chemin de Lafont.

Circulation Rue du Gué, Rue des 3 Marteaux.

Pose de fourreaux pour les panneaux

## Rappel Panneaux de signalisation :



### Qu'est-ce qu'une zone de rencontre ?

D'après l'article R 110-2 du Code de la route, une zone de rencontre est une :

« Section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable. »



### Zone 30

Rouler zen

Dans une zone 30, la vitesse de circulation à 30 km/h des usagers motorisés favorise la sécurité et le confort des déplacements de tous, à pied, à vélo, à trottinette ou en fauteuil roulant...

Sans exclusion ni les enfants, parfois turbulents, ni les seniors, moins alertes.



### Double-sens cyclable :

Panneau annonçant une rue à double-sens cyclable et indiquant que des cyclistes peuvent arriver en face.

# Mise en place du Projet PCS

(Plan Communal de Sauvegarde)

Le Plan Communal de Sauvegarde est en France un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, **pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque** (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) **en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires**. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Il se base sur le **recensement des vulnérabilités** et des risques (*présents et à venir, par exemple liés au changement climatique*) sur la commune (*notamment dans le cadre du dossier départemental sur les risques majeurs établi par le préfet du département*) et des moyens disponibles (*communaux ou privés*) sur la commune.

Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

Dans le cadre de la création du plan communal de sauvegarde de notre commune, nous devons répertorier l'ensemble des personnes vulnérables sur Benon en cas de risque majeur. Sont concernées les personnes en situation de handicap, avec des difficultés pour se déplacer ou en situation d'isolement.

Ces personnes peuvent se signaler auprès de la mairie jusqu'au **15 septembre 2023**.





**QUE FAIRE  
EN CAS DE...**

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

# SÉISME ?

## Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



## Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ÉLOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF** : après une première secousse, il peut y avoir des répliques



## Après les secousses



**SORTEZ DU BÂTIMENT**, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



**ÉLOIGNEZ-VOUS DES CÔTES** et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités

**POUR EN SAVOIR PLUS :** [georisques.gouv.fr](http://georisques.gouv.fr)

La Mairie de Benon apporte son soutien à tous les sinistrés pendant cette période difficile, suite aux événements sismiques des 16 et 17 juin.

Pour toutes questions relatives aux assurances, merci de contacter vos assureurs, qui vous conseilleront de faire une pré-déclaration, en joignant des photos de vos dégâts. (N'oubliez pas de mesurer sur les photos la taille des fissures). En vous remerciant de mettre la mairie en copie de vos envois, afin que nous puissions recenser les sinistres.

Merci à tous pour votre solidarité.

## Enfance - Jeunesse - Scolaire

A compter de la rentrée 2023, les enfants domiciliés à Benon seront scolarisés à l'école de Benon de la PS au CM2 et les enfants domiciliés à Ferrières seront scolarisés à l'école de Ferrières de la PS au CM2.

Pour les enfants déjà inscrits sur le RPI, aucune démarche n'est à effectuer : l'inscription est automatique d'une année sur l'autre dans la commune de résidence.

**Inscriptions rentrée 2023** : (pour les nouveaux arrivants et les enfants nés en 2020 pour une rentrée en Petite Section), dès à présent en mairie.

Avec l'accueil des classes de CM, nous sommes dans l'obligation de faire des travaux d'aménagement notamment au niveau des sanitaires, avec la séparation des WC.

Il y aura 5 WC filles + 1 réservé aux enseignants à côté de la cantine.

4 WC garçons + 2 urinoirs à côté du préau.

**Préau** : Attente du diagnostic d'un cabinet structure.

Ce diagnostic a pour but de relever des problèmes structurels sur le préau afin de connaître les possibilités de consolidation et éventuellement de conservation ou pas du bâtiment



La toiture des WC est refaite.

Toute la **sécurité de l'école** et des bâtiments communaux a été revue :

- Plans d'évacuation mis à jour
- Alarme incendie vérifiée
- Alarme intrusion et risques majeurs installée dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)
- Mise en place des nouvelles normes du protocole hygiène et travail à la cantine

École primaire de Benon  
rue du château Musset  
17170 BENON  
ce.0170940e@ac-poitiers.fr  
05 46 01 61 23

Les horaires :  
8h35-11h45 & 13h25-16h15

Ouverture d'un accueil périscolaire déclaré à la préfecture (SDJES) tous les matins à partir de 7h et le soir jusqu'à 19h, ainsi que le mercredi de 7h à 19h.  
La pause méridienne est également assurée par la commune, et pour cela, un marché public est en cours afin de choisir notre nouveau prestataire.  
Nous avons décidé de dématérialiser toutes les démarches d'inscriptions et de réservation des services périscolaires via un portail famille PIROUETTE.  
<https://benon.pirouette.app/>

# Projet ouverture

## École multisports - Croc 'Sports

Les Écoles Multisports permettent de développer les capacités motrices des enfants par la découverte d'activités sportives dans un temps périscolaire

**Pour qui ?** Pour tous les enfants habitant la commune de Benon et ceux qui fréquentent le centre de loisirs du mercredi.

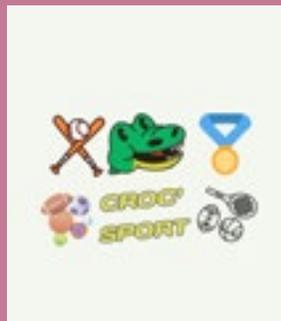
**Quand ? Où ?** Le mercredi matin de 9h30 à 10h30 pour les maternelles et 10h30 à 12h pour les élémentaires.

Dans le parc de Benon ou la salle des fêtes ou salle de motricité.

**Par qui ?** 2 éducateurs diplômés : Laura et Benoit.

**Pourquoi ?** Pour satisfaire leur curiosité, ou les aider à s'orienter pour leurs futurs choix. Pratiquer plusieurs sports est très enrichissant pour les enfants mais peut également leur permettre de trouver leurs passions.

**Nombres d'enfants :** 20 enfants par créneau



Tarif par période	Maternelles - 3-5 ans	Elémentaires - 6-10 ans
QF 0 inférieur à 350	15	20
QF 1 entre 350 et 500	20	25
QF 2 entre 501 et 900	25	30
QF 3 entre 901 et 1200	30	35
QF 4 entre 1201 et 1400	35	40
QF 5 supérieur à 1400	40	45

Programme	Maternelles 9h30-10h30	Elémentaires 10h30-12h
Période 1 : 13 septembre au 18 octobre	Parcours de motricité	Sports de ballons : rugby, foot, hand, basket
Période 2 : 8 novembre au 20 décembre	Sport de combat et d'opposition	Sport de combat et d'opposition : lutte, savate française
Période 3 : 10 janvier au 14 février	Jeux collectifs	Jeux collectifs
Période 4 : 6 mars au 10 avril	Sports de ballons : rugby, foot, hand, basket	Ultimate et hockey
Période 5 : 1 <sup>er</sup> mai au 3 juillet	Sport de raquettes : tennis	Sports de raquettes : ping pong et tennis

Inscriptions Via le site Pirouette : <https://benon.pirouette.app/>



**L'heure CIVIQUE**  
Benonaise

**Et si je donnais  
une heure par mois  
pour aider un voisin ?**

**Chacun d'entre nous peut le faire !**  
Inscrivez-vous sur  
[benon.lheurecivique.fr](https://benon.lheurecivique.fr)



## LANCEMENT DE L'HEURE CIVIQUE AFIN D'ENCOURAGER L'ENGAGEMENT CITOYEN.

Le 17 février à 18h30 à la Mairie, une conférence de presse / réunion d'information a eu lieu pour lancer officiellement le dispositif *L'Heure Civique* en présence d'Atanase Périfan, initiateur de l'opération, créateur de la Fête des Voisins et de Voisins Solidaires.

Pour découvrir et vous inscrire à *L'Heure Civique* c'est par ici : <https://benon.lheurecivique.fr>

*L'Heure Civique* est un dispositif qui propose aux habitants de donner une heure par mois pour une action citoyenne et solidaire.

## LUTTE CONTRE LE BRUIT



À quoi reconnaît-on que le printemps est arrivé ? Non pas seulement au bruit des oiseaux mais aussi des **tondeuses et autres taille-haies et débroussailluses** qui sont de sortie. Tous ceux qui ont un jardin savent qu'au printemps la pelouse pousse vite, mais pour éviter tout problème de voisinage, avant d'allumer son outil, il faut savoir que la tonte du gazon est réglementée. La préfecture de Charente-Maritime dans son arrêté n°07-1679 du 22 mai 2007 relatif à la lutte contre le

bruit précise dans son article 9 que : « *Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne au voisinage.* ».

Notre commune n'a pas pris de disposition ferme pour compléter l'arrêté préfectoral et compte sur le civisme de tout un chacun. Dans de nombreuses communes, la tonte est réglementée de 10 heures à 12 heures le dimanche et les jours fériés. Nous demandons à l'ensemble des habitants de Benon d'accepter cette recommandation.

Il en est de même pour les **animaux**, l'article 10 indique : « *Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, y compris en chenil, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.* »





## DÉPÔT SAUVAGE CHEMIN DES PLANTES.

Pour information, le dépôt sauvage est interdit, et puni par la loi. Le maire détient différents pouvoirs de police administrative et judiciaire lui permettant de faire cesser et de sanctionner les atteintes à la salubrité, la sûreté et la sécurité publique, ainsi que les atteintes à l'environnement liées à l'abandon ou aux dépôts illégaux de déchets.

Ce genre d'incivilités est intolérable.

Merci aux agents du service technique pour leur réactivité



Créé en 2014, le label « Terre Saine » a pour objectif de valoriser les communes pionnières dans la suppression de l'utilisation des pesticides et dans la gestion de leurs espaces verts et d'entraîner le plus grand nombre d'entre elles vers le zéro pesticide.

Pour rappel, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'achat, l'utilisation et le stockage de pesticides chimiques sont interdits pour jardiner ou désherber. Les collectivités sont également concernées par cette interdiction. Elles n'ont plus le droit d'utiliser ces pesticides sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

## CCAS

**ATELIER SOMMEIL ET SANTE** : le Centre Communal d'Action Sociale de Benon a retenu *l'atelier sommeil et santé* au bénéfice des plus de 60 ans.

La Conférence des Financeurs nous accorde pour cette activité, l'intégralité du coût pour la réalisation de 5 séances d'1h30. Madame Gautier-Guimard animatrice peut programmer la première séance dès le 11 septembre à 15 h sur Benon, ensuite à raison d'une séance par semaine pendant 5 semaines.

Si vous êtes concernés, si cela vous convient, vous pouvez d'ores et déjà vous faire connaître auprès du CCAS via la mairie au numéro de téléphone : 05 46 01 61 48. Dès constitution du groupe, une réunion d'installation et d'échanges sera programmée.

**SORTIE POUR LES ENFANTS** : le CCAS a décidé d'offrir une sortie au parc ornithologique « les oiseaux du marais poitevin » à Saint Hilaire la Palud aux enfants du centre de loisirs de Benon le mercredi 5 juillet 2023. Une promenade en barque et une visite du parc sont prévues de 10h à 17h avec un pique-nique tiré du sac.

L'esprit qui a prévalu pour initier cet événement est d'offrir une découverte de la nature aux enfants. Nous souhaitons que ce moment soit une belle découverte pour les participants.

## Bienvenue à ...



### BAPTISTE PENAULT, OSTÉOPATHE

(ouverture le 17 juillet 2023)

« Ostéopathe depuis 2020, diplômé de l'Institut d'Ostéopathie du Grand Montpellier, j'ai choisi Benon pour m'installer.

Mon parcours professionnel m'a permis de concevoir et de mûrir mon projet professionnel.

J'ai travaillé dans diverses structures : cabinet d'ostéopathie, maison de santé et pôle médical, ce qui m'a permis d'avoir des collaborations interprofessionnelles avec des sages-femmes, des kinésithérapeutes... Mais également en autonomie ce qui m'a permis d'acquérir de l'expérience dans la gestion de cabinet.

J'ai été formé aux soins pédiatriques du nourrisson et en posturologie. Pendant six ans j'ai été animateur sportif,

en contact avec des enfants, j'ai également encadré des évènements sportifs ce qui m'a doté d'une solide expérience pour la prise en charge d'urgences traumatiques. De plus étant formé et pratiquant aussi bien les prises en charge structurelle, tissulaire, myotensive, viscéral, maxillo-faciale neurodynamique que posturale, je suis en mesure de proposer un accompagnement et un suivi propre à chaque patient.

Je souhaite proposer une prise en charge complète, personnalisée, qualitative et accessible au plus grand nombre.

Les horaires d'ouverture du cabinet permettront l'accueil des patients après leurs heures de travail ainsi que des prises en charge d'urgence. »

**15 bis place de l'église** (ancienne agence postale)

**RDV au 05 46 07 55 49** (à partir du 05/07/2023)



### FIOR DI PIZZA

«Habitant dans la commune depuis un an et demi, l'idée d'une reconversion professionnelle m'a traversé l'esprit.

Passionné de pizza depuis quelques années, ouvrir un food truck m'a semblé être une bonne solution.

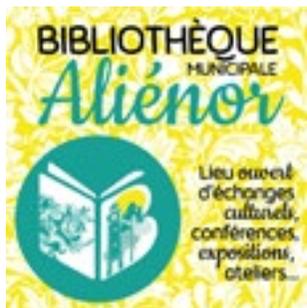
Le fait d'être à la semaine dans le parc de Benon permettra, je l'espère, d'apporter une dynamique à notre village.»

fjordipizza17@hotmail.com

 FIOR DI PIZZA

*Fermeture du Proxi : plusieurs candidats à la reprise ont contacté Mr le Maire.*

*Fermeture agence postale : Reprise liée à la réouverture du Proxi.*



DES LIVRES,  
DES EXPOSITIONS,  
DES ATELIERS...,  
IL SE PASSE TOUJOURS  
QUELQUE CHOSE  
À LA BIBLIOTHÈQUE  
DE BENON !



Atelier Origami du 30 mai

### ANIMATIONS RÉGULIÈRES

BB Lecteurs le dernier mardi du mois – 10h - *Eveil aux livres thématique et Tissus d'histoires*

Centre de loisirs le 2<sup>ème</sup> / 4<sup>ème</sup> mercredi du mois – 10h - *Méli-Mélo / Lecture individuelle*

En famille le 2<sup>ème</sup> samedi du mois pour les enfants de 3-7 ans – 11h – *Méli-Mélo d'histoires*

En famille le 1<sup>er</sup> samedi du mois 10 h ou 10h30 - *Ateliers créatifs enfants-ados-adultes*

EHPAD le mardi matin ou vendredi AM- 1 fois sur place / 1 fois à l'Ehpad - *Lectures*

Pour plus d'informations n'hésitez pas à vous déplacer à la bibliothèque  
ou à consulter la page facebook dédiée.

#### HORAIRES D'OUVERTURES :

Mardi 9h30-12h

Mercredi 9h30-12h & 15h-17h30

Vendredi 16h-19h

Samedi 10h-12h30 (12h pendant les vacances scolaires)

Impasse Saint-Pierre

17170 BENON

09 75 77 61 40

[bibliotheque@benon.fr](mailto:bibliotheque@benon.fr)

 [bibliibenon](https://www.facebook.com/bibliibenon)

## Vos Associations

Les **box des associations** ont été réaménagés, nous remercions **André Rabiller** pour ce précieux travail sur cet espace collectif, qui permettra à chaque association de pouvoir stocker et organiser son matériel.



## CLUB DES AÎNÉS



Après ces deux dernières années, bloqué par la Covid, le club reprend pleinement ses activités tous les **mercredis après-midi**, traditionnellement **les jeux de société** vont bon train, suivis par un p'tit goûter, c'est ça les Aînés...

Cette année, nous avons décidé de relancer l'**activité pétanque**, c'est dans la bonne humeur que nous avons nettoyé et aménagé le bowling. Merci à la commune pour la mise en place d'une première table/bancs et poubelles, merci également à Gilles Rambaud pour le don des traverses. Un nouveau lieu de détente pour les beaux jours, les Benonaises et les Benonais pourront en profiter.

Une **section de généalogie** vient de voir le jour, rendez-vous à **16h30 le premier vendredi de chaque mois à la bibliothèque**.

Programme à venir :

- Jeudi 29 juin, voyage à Doué la Fontaine.
  - Samedi 25 novembre, loto salle des fêtes de la commune
  - Samedi 13 mars 2024, concours de belote interclub salle des fêtes de la commune.
- Plusieurs autres projets sont à l'étude...

Merci Vitamine B de nous avoir donné un stand lors de son vide-grenier le 28 mai.

Pour rompre la solitude et profiter de moments conviviaux, n'hésitez pas, venez nous rejoindre.

J. Metreau - Président - 06 50 14 64 19

## VITAMINE B



Le 28 mai 2023, nous avons organisé un vide-grenier & marché des créateurs

Les prochains événements à venir sont :

- la journée des enfants le 24 septembre
- le marché de Noël le 9 et 10 décembre

 Vitamine.benon

## COQUELICOT

Activités de Coquelicot depuis janvier :

- 15 & 21/01 : plantation de haies dans le champs d'un agriculteur de Benon
- Dimanche 26 mars : fête du printemps à Benon

Activités que Coquelicot fait en continu :

- Ateliers pédagogiques au jardin avec l'école de Benon

Suivez nos actus ici :

 [www.facebook.com/groups/coquelicot17170](https://www.facebook.com/groups/coquelicot17170)

## BILAN DES DERNIÈRES ANIMATIONS

→ notre **SOIRÉE JEUX** de janvier s'est bien passée mais à peine 30 participants pour ce moment de convivialité, ouvert à tous avec entrée gratuite ! Dommage...

→ en février, notre **LOTO** annuel a eu un franc succès. Salle comble une nouvelle fois.

→ en avril, nos deux **SOIRÉES CABARET** ont réuni un peu plus de 200 spectateurs. Notre troupe benonaise «*les Tout en Vrac*» ont eu le plaisir de vous présenter leur spectacle en préparation depuis septembre 2022. Un plaisir de remonter sur scène après une longue trêve causée par le Covid.

→ début mai, 9 pongistes de Benon sont allés du côté de Clermont-Ferrand pour défendre les couleurs du club lors du **CHAMPIONNAT NATIONAL UFOLEP DE TENNIS DE TABLE**, un rendez-vous réunissant 280 joueurs venus de toute la France. Félicitations à Maxime GRELAUD qui décroche le titre de Champion de France dans la catégorie minimes garçon (une première pour Benon) et à Jeanne MOYNET qui monte sur la 3ème marche du podium comme l'an dernier. Une grande fierté pour le club et les bénévoles qui œuvrent toute l'année pour de tels résultats !



→ mi mai, notre **TOURNOI DES 4P** a réuni 50 équipes autour du palet, de la pétanque et du ping-pong.

→ début juin, nous avons organisé notre **TOURNOI DE TENNIS DE TABLE** de fin de saison.

**ANIMATIONS À VENIR : RANDO FORÊT du 15 août !** 3 nouveaux circuits avec à l'arrivée, un déjeuner champêtre servi à l'ombre des arbres dans le parc du château.

## BILAN DE NOS ACTIVITES 2022-2023 EN CHIFFRES :

**THEATRE / CABARET** : une troupe composée de 11 gais lurons qui prennent plaisir à monter sur scène pour vous distraire

**FITNESS** : 80 adhérents cette saison, répartis sur 5 séances au choix, le lundi soir (TRAINING - PILATES), le mardi matin (GYM DOUCE) et jeudi soir (CUISSSES ABDOS FESSIERS - STEP)

**RANDO** : 21 marcheurs inscrits pour les balades du samedi matin

**TENNIS DE TABLE** : 46 joueurs inscrits cette saison (27 jeunes et 19 adultes)

Présidente : Nicole GRASSET - 05 46 01 74 22 – foeyerruralbenon@yahoo.fr

Nos actus sur  Foyer-Rural-de-Benon

## COMITÉ DES FÊTES

Le 18 novembre : assemblée Générale



Mme Sylvie Rocheteau

07 68 97 41 90 - cf.benon@yahoo.fr

 comité des fêtes de Benon

## L'A.C.C.A. DE BENON

Assemblée Générale le vendredi 30/06 à 18h00 à la salle des Fêtes

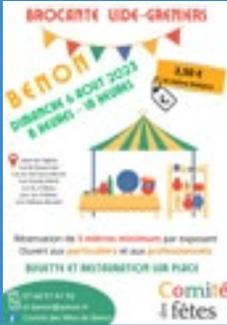
Distribution des cartes de chasse le 4/08 à 17h30 à la maison de la chasse

Ouverture de la chasse le dimanche 10/09 à 8h00

# Votre Agenda de juillet à décembre 2023



**1<sup>ER</sup> JUILLET - 10h / 18h**  
**RASSEMBLEMENT AUTOMOBILES SPORT & PASSION**  
Exposition de véhicules sur le thème « sport & passion »  
et balades en voitures de rêve.  
Une manifestation au profit de l'association *etoil'clown*.  
(COMITÉ DES FÊTES)



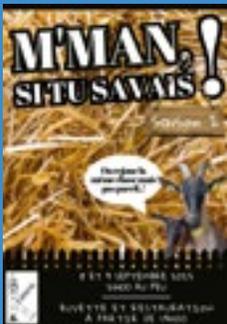
**6 AOÛT BROCANTE / VIDE-GRENIERS** (COMITÉ DES FÊTES)

**13 JUILLET**  
**REPAS CHAMPÊTRE & FEU D'ARTIFICE**  
(CARREFOUR DES ECOLIERS, MAIRIE)

**15 AOÛT**  
**12<sup>E</sup> RANDO'FORÊT ET REPAS CHAMPÊTRE**  
(FOYER RURAL)



**8 & 9 SEPTEMBRE**  
**SPECTACLE «M'MAN SI TU SAVAIS»**  
**SAISON 2 - Au Peu**  
(KETOKOYA)



**16 & 17 SEPTEMBRE**  
**JOURNÉES DU PATRIMOINE**

Retrouvons-nous pour une randonnée, une déambulation autour du patrimoine, une visite de l'exposition sur l'histoire de benon...  
Portes-ouvertes à la bibliothèque de 10 h à 12h30 et 14h30 à 17h  
Atelier de généalogie animé par Josiane Poupard/Club des aînés  
(MAIRIE, ASSOCIATIONS BENONAISES)

**24 SEPTEMBRE - LA JOURNÉE DES ENFANTS** (VITAMINE B)

**21 & 22 OCTOBRE**  
**RALLYE D'AUTOMNE À VOUHÉ** (COMITÉ DES FÊTES)

**25 NOVEMBRE LOTO** - Salle des fêtes (CLUB DES AÎNÉS)

**2 DÉCEMBRE - R'THON** AFMTELETHON  
Baptêmes en voitures de rallye et soirée pot-au feu. (COMITÉ DES FÊTES)

**9 & 10 DÉCEMBRE MARCHÉ DE NOËL** (VITAMINE B)

**16 DÉCEMBRE - 20h30** - église de Benon  
**CONCERT DE LA CHORALE LA CLÉ DES MOTS**